



**La Ligue de Paris Île-de-France de Football et ses Districts** prennent acte du communiqué du Comité Exécutif de la FFF annonçant « l'arrêt des compétitions des Ligues, des Districts, des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins), les championnats nationaux futsal, du National 3, du National 2 et de la D2 féminine ».

Cette décision de la FFF s'inscrit dans le prolongement de l'intervention du Président de la République de lundi dernier et répond, comme la LPIFF et ses Districts le souhaitaient, à l'attente des clubs franciliens de voir se dessiner plus précisément cette fin de saison.

Au-delà de la décision prise, nous saluons une grande partie des modalités du dispositif d'arrêt des compétitions défini dans la mesure où y figure la volonté d'une règle commune sur l'ensemble du territoire national (équité) et où y est laissé le soin, aux Ligues et aux Districts de pouvoir arrêter les classements en fonction de leurs règlements en vigueur.

Nous nous félicitons aussi de la mesure retenue par la FFF de se limiter à une descente par groupe. Ce qui, par conséquent, réduit globalement de 50% le nombre de descendants tout en maintenant le nombre d'accédants prévu dans les règlements des championnats. Cette réduction du nombre d'équipes descendantes nous conduira selon toute vraisemblance et une nouvelle fois - après la réforme de la pyramide des championnats Seniors en 2018/2019 - à des accessions supplémentaires pour la saison 2020/2021.

Un regret cependant, celui de ne pas avoir été consultés sur les championnats nationaux dans lesquelles figurent un certain nombre de clubs franciliens et en particulier le National 3 « géré » par les Ligues.

Nous sommes bien évidemment conscients que comme toute décision prise dans un contexte inédit et sans précédent, celle-ci peut apparaître, pour certains de nos clubs, incompréhensible voire injuste.

Dès que les textes juridiques qui accompagneront cette décision nous parviendront et dans les conditions de confinement que nous connaissons, la Ligue et ses Districts procéderont à l'arrêt des classements et à leur homologation dans le respect des procédures réglementaires habituelles (épuisement des affaires en cours, décisions des Comités Directeurs de la Ligue et des Districts, etc.).

Par ailleurs, comme les y invite le communiqué de la FFF, la LPIFF et ses Districts comptent bien faire entendre leur voix sur les deux sujets évoqués par le Comité Exécutif de la FFF :

- « Le plan massif de soutien au football de base (...) afin de soutenir le redémarrage des clubs pour la saison prochaine » La Ligue et ses Districts prendront toute leur part à ce soutien comme ils le font depuis 2013 à travers leurs dispositifs de solidarité vis-à-vis des clubs en difficulté ou en développement ;
- Les conditions de redémarrage de l'activité des clubs avant la période estivale (tournois, stages) et ce, bien entendu, en fonction des modalités arrêtées par l'État pour ce qui concerne la phase de déconfinement prévue à ce jour à compter du 11 mai.

**Le Président de la Ligue de Paris Île-de-France,  
les Présidents de District ou leur représentant**

